

VIDE-GRENIER

ECHENOZ-LA-MELINE

Avenue de la Victoire

17 mai 2026



Organisé par
l'Amicale Méloise du
Pisse Menu
Avenue de la Victoire
à Echenoz-la-Méline

ouvert aux particuliers et aux brocanteurs.

Le coût de l'emplacement (4m sur 3m) sera de **10 €**

Règlement du vide-grenier

- Une inscription préalable du vendeur est obligatoire.
- La vente d'animaux vivants et de produits pharmaceutiques est interdite.
- Tous les prix doivent être affichés.
- Une attestation sur l'honneur est à remplir **par les particuliers** pour la Préfecture.

Rappel important :

la mise en vente, par des particuliers, d'objets mobiliers usagés, à l'occasion de "brocantes" et "vide-greniers" doit impérativement présenter un caractère exceptionnel, non habituel et ne s'appliquer qu'à des objets personnels.

Il en résulte que l'achat pour la revente en ces manifestations est absolument prohibé.

**Bulletin d'inscription
au vide-greniers du 17 mai 2026**

Avenue de la Victoire à Échenoz-la-Méline.

(A retourner dès que possible, le nombre de places étant limité, et au plus tard le 15 mai 2026)

Mme,M.

Date et lieu de naissance à

Adresse complète

Téléphone (portable de préférence) :

Courriel:@.....

Cochez la case correspondant à votre situation :

Brocanteur professionnel N° d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés :

.....

Particulier N° de **carte d'identité** ou de **passport** (entourez) :

Titulaire de la pièce d'identité, joignez la photocopie resto/verso correspondante

n° :

Autorité l'ayant délivrée :

"Exposant du vide-greniers se déroulant le **17 mai 2026** à **Échenoz-la-Méline**.

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant.e
- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- Ne participer qu'à 2 manifestations de ce type au cours de l'année

"Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre."

"Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation applicable et des risques encourus désignés en cas de fausse déclaration."

Joignez un chèque de 10 € (pour 1 emplacement de 4m sur 3m)
ou **20€** (pour 2 emplacements) à l'ordre de **AMPM70**

à, le 2026

Signature à faire précéder de la mention "lu et approuvé "

Si vous êtes intéressé.e.s, vous devez vous inscrire **impérativement** avant le **15 mai 2026** en renvoyant le dossier complet (bulletin d'inscription et l'attestation sur l'honneur pour la préfecture, photocopie de pièce d'identité recto/verso, chèque de 10 € pour 1 emplacement (ou 20€ pour 2 emplacements...) à l'**ordre de AMPM70**), à l'adresse suivante :

Henri Claudey 16 av Pasteur 70000 Echenoz-la-Méline

Les numéros d'emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions complètes.

Priorité est donnée aux riverains jusqu'au 29/03/2026 pour réserver l'emplacement devant leur domicile.

**Vous pouvez demander des bulletins d'inscription à
contact@ampm70.fr ou au 06 52 85 20 24**

Informations Importantes

- **Pas de confirmation d'inscription. L'engagement est définitif sauf annulation avant la manifestation par l'organisateur**
- S'il n'y a plus d'emplacement disponible, votre bulletin et votre chèque seront détruits.
- Les emplacements rectangulaires mesurent **4,00 m sur 3,00 m**. L'installation se fera à partir **de 6h et avant 8h** (après 8h, les voitures ne circulent plus sur le vide-grenier).
- Votre numéro d'emplacement vous sera communiqué à votre arrivée. Vous pourrez garer 1 véhicule à proximité de votre stand. Des toilettes seront disponibles sur le site.
- Vous pourrez vous restaurer sur place toute la journée: sandwichs, saucisses, frites, gaufres, buvette...

Par mesure de sécurité, les chiens ne sont pas admis.

Le nombre de places étant limité, inscrivez-vous rapidement et pour le 15 mai 2026 au plus tard, en retournant la feuille ci-contre, entièrement remplie, (bulletin d'inscription et attestation, photocopie de votre pièce d'identité) ainsi que votre chèque, à l'ordre de AMPM 70. Merci

Vide-grenier organisé **Avenue de la Victoire**

par l'Amicale Méloinoise du Pisse Menu



Facebook :

[Amicale Méloinoise du Pisse Menu](#)

Avec le soutien de la commune

d'Echenoz-la-Méline

www.echenozlameline.fr

Toute la journée

Buvette



Restauration rapide



Gaufres



Dans le respect des règles sanitaires en vigueur

*Un arrêté municipal interdira
tout stationnement sur les trottoirs
Avenue de la Victoire
le **samedi après-midi** (traçage)
ainsi que le **dimanche toute la journée.***

Merci